



ANALYSE DES ERREURS LEXICALES RELATIVES À LA FORME DANS LES INTERACTIONS VERBALES DES APPRENANTS SWAHILIPHONES AU CYCLE TERMINAL DE L'ÉDUCATION DE BASE (CTEB)

Étapes de traitement de l'article

Date de soumission : 25 - 10 -2024

Date de retour d'instruction : 03 - 11 -2024

Date de publication : 12 - 12 - 2024

Mupfuni SAFARI

Doctorant à l'École doctorale de l'ISP/BUKAVU

safarimupfuni3@gmail.com

Résumé : La plupart des erreurs relatives à la forme dans les interactions verbales des apprenants swahiliphones en classe de français sont l'indice chacune d'une connaissance sous-jacente de son auteur, l'indice de leur compétence transitoire en lexique du français et renseignent sur les opérations mentales dont elles sont les résultats. Celles liées à la surgénéralisation dans ce corpus révèlent un certain degré de maîtrise de l'affixation pour former des verbes, des substantifs et des antonymes morphologiques en français, ce qui est déjà positif. Même celles relevant de la non-maîtrise de la flexion verbale et nominale montrent que le premier apprenant est convaincu qu'aux temps composés on associe un temps de l'auxiliaire parfait au participe passé et les deux autres, qu'au pluriel, le substantif se vêt du flexif -s, bien qu'ils aient ignoré l'emploi de ses allomorphes. Les cas de translittérations montrent à quelle activité ces sujets procèdent pour apprendre et s'exprimer en français pour participer aux classes de français, alors que certaines autres montrent que les apprenants raisonnent parfois par analogie pour répondre à certaines des questions des enseignants.

Mots clés : barbarisme, erreur lexicale formelle, proclise, substitution, troncation.

ANALYSIS OF FORMAL ERRORS IN THE VERBAL INTERACTIONS OF SWAHILI-SPEAKING LEARNERS AT CTEB

Abstract : Most of the formal lexical errors in the verbal interactions of Swahili-speaking learners in the French classroom are each a reflection of an underlying knowledge of its author, a reflection of their transient competence in the French lexicon and provide information on the mental operations that produce them. Those related to overgeneralization in this corpus reveal a certain degree of mastery of affixing to form verbs, nouns and morphological antonyms in French, which is already positive. Even those relating to the lack of mastery of verbal and nominal inflection show that the first learner is convinced that the compound tenses are associated with the perfect auxiliary tense with the past participle and the other two, that in the plural, the noun is dressed in the flexive -s, although they have ignored the use of its allomorphs. The cases of transliterations show what activity these subjects use to learn and express themselves in French to participate in French classes, while some others show that learners sometimes reason by analogy to answer some of the teachers' questions.

Keywords: barbarism, formal lexical error, proclise, substitution, truncation.

Introduction

Tout enseignant ne rêve que d'une classe idéale dans laquelle les "out put" seraient le miroir conforme de ses "in put", c'est-à-dire une classe où les réalisations des apprenants seraient le reflet parfait de ses enseignements. Aussi l'approche transmissive considère-t-elle les erreurs comme des ratés d'un système qui n'a pas fonctionné correctement et qu'il faut donc corriger et sanctionner. Et en vertu de cette représentation, la principale réaction des enseignants face à l'erreur n'a été que ce que J.-P. Astolfi appelle "syndrome du stylo rouge" (J.-P. Astolfi, 2009 :12). En effet, face à l'erreur, le réflexe est de la souligner et sanctionner l'auteur par une cote négative et des brimades et sans même chercher à savoir quelle utilité cela aurait en termes didactiques. Pareille attitude est par ailleurs due au fait que les erreurs repérées chez les apprenants les remettent eux-mêmes et leurs enseignants en question, car interprétées souvent comme des signes d'inefficacité de l'enseignement donné.

La réalité est que, dans cette quête du "sans faute", il y a du paradis perdu : l'erreur est toujours là, collée à toute activité d'apprentissage. Aussi les modèles constructivistes, en développement ces derniers temps, s'efforcent-ils de conférer à l'erreur un statut beaucoup plus positif. Considérant les erreurs comme des symptômes intéressants d'obstacles auxquels est confrontée la pensée des apprenants, ils préconisent que pour les éradiquer des productions des apprenants, il faut les laisser apparaître et parfois les provoquer afin de pouvoir s'en servir pour enseigner le français. Cela passe par une analyse des dites erreurs pour en déceler les structures et les causes.

De là viennent ces deux questions qui fondent cet article : Quelle est la structure des erreurs lexicales relatives à la forme des apprenants swahiliphones en classe de français au CTEB ? De quoi sont-elles le symptôme ?

Les réponses à ces questions reposent sur l'examen d'un échantillon d'énoncés authentiques enregistrés pendant des leçons de français en 7^e et 8^e années dans 22 écoles secondaires de Goma durant la période allant de janvier à juin 2024. Il s'agit de chercher le sens que peuvent avoir les dites erreurs et retrouver les opérations intellectuelles dont elles sont la trace.

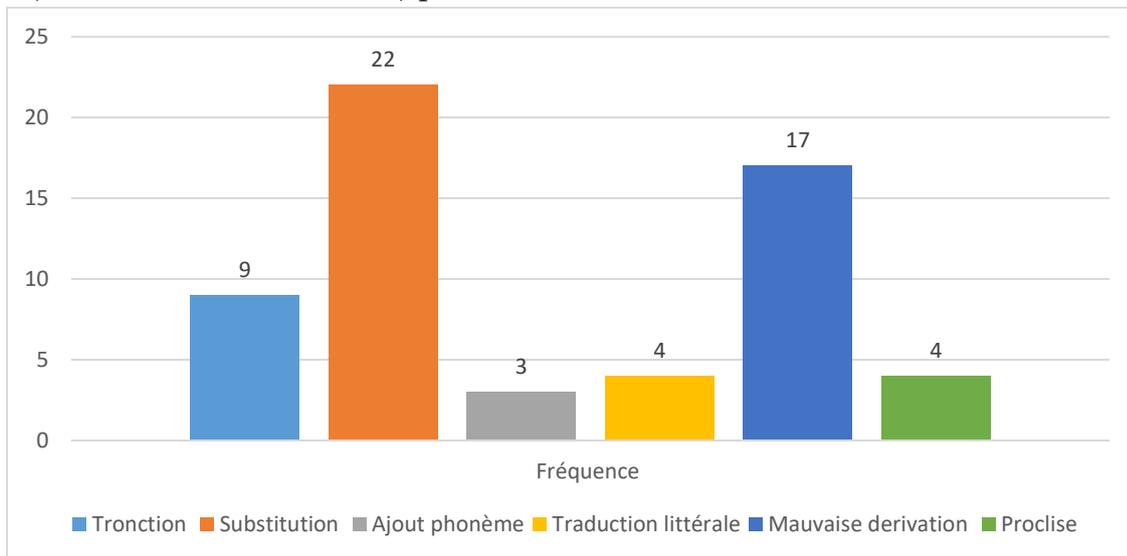
De prime abord, disons que par erreurs lexicales relatives à la forme, nous désignons des erreurs qui affectent la forme des unités lexicales, ce que Olha Luste-Chaa (2009 : 210) appelle plutôt des erreurs de construction interne regroupant des erreurs de morphologie flexionnelle, dérivationnelle. Pareille erreur aboutit à l'emploi d'un mot



ou plutôt d'une forme qui n'existe pas dans la langue à une époque donnée. C'est une erreur de *construction incorrecte d'un mot*, qui consiste à apposer à tort un préfixe ou un suffixe à un mot, ce qui crée un mot qui n'existe pas dans la langue. Cette catégorie qui entre dans ce que Hamel et Milićević qualifient d'*erreur de signifiant* (Hamel et Milicevic, 2007 : 25-45) est souvent appelée "barbarisme" et inclut aussi des fautes contre la morphologie, les déformations de mots et les fautes de conjugaison. Tel est le cas de celui qui dirait "peinturer un mur", "rénumérer", "infractus" ou "assis-toi" en lieu et place de peindre un mur, rémunérer, infarctus et assieds (assis)-toi.

1. Analyse

Les différents cas d'erreurs lexicales liées à la forme répertoriées dans notre corpus, erreurs que d'aucuns qualifient de barbarisme, sont les résultats d'au moins six procédés différents dont les fréquences correspondent à la représentation graphique suivante : 1°) troncation ; 2°) substitution ; 3°) ajout de phonème ; 4°) translittération ; 5°) mauvaise dérivation ; 6°) proclise.



1. 1. La troncation

Neuf cas des erreurs formelles répertoriées parmi les énoncés récoltés sont liés à la troncation des mots simples ou composés français. Il s'agit soit des mots simples auxquels on a retranché un/des phonème(s), soit des mots complexes ou discontinus dont on a omis une des composantes.

Par la chute des voyelles initiales du verbe accomplir et du nom étalage, les locuteurs des énoncés (2) "Il ne **complit* (accomplit) pas les exigences, les conditions" et (485) "Un **talage* (étal) est un lieu où s'opposent les marchandises" ont produit des formes inexistantes en français ; on parlerait en termes de stylistique d'une aphérèse, l'ablation de phonèmes initiales d'un mot (Dupriez, Bernard, 1984 : 60). Notons aussi la chute de la consonne initiale V du sigle VIH qui donne lieu à cette forme inexistante IH dans "On peut attraper le **IH* (VIH) par la **resoir* (rasoir)" (873), outre la substitution vocalique dans la dernière unité lexicale employée dans cet énoncé.

Et pour celui qui a produit l'énoncé (7), "La première leçon dont nous parlons, c'est *différention (différenciation) et appropriation.", il s'agit plutôt d'une syncope, de la chute de la syllabe "cia" dans le mot différenciation, dont la réalisation exacte dans ce contexte donnerait lieu à une impropriété accidentelle. Jean Dubois (2012 : 464) désigne, par la syncope, le phénomène très fréquent, dans l'évolution des langues, de disparition d'un ou plusieurs phonèmes à l'intérieur d'un mot.

Il y a enfin la troncation d'un élément des mots discontinus (ne...personne, personne ... ne, soit ... soit... et "le plus + adjectif + de) dans les énoncés "Elle a vu *personne dehors" (687), "*Rien va nous arriver dans ce pays" (698), "Le commerçant on peut le trouver au marché *soit au dépôt" (788) et "Le lion est l'animal *plus méchant de la forêt" (923).

Tandis que dans l'énoncé (260), il s'agit de la syncope de la préposition à, outre la substitution du substantif désignant l'agent (voleur) par celui désignant l'acte (vol) : en lieu et place de "... tuer les voleurs à mains armées", l'apprenant fait entendre simplement "... tuer les vols mains armées", termes courants dans l'expression des Gomatraciens, mal initiés au français.

1. 2. La substitution

Deux types de substitution ont donné lieu à des unités lexicales inexistantes en français : soit la substitution d'un phonème dans un mot, soit la substitution d'une des composantes d'une unité lexicale complexe ou discontinue.

Dans le premier cas se trouvent des énoncés tels que "La typologie de "C'est Nzunzu qui connaît la politique est *inflatique"(8), où nous constatons aussi, en plus de la substitution de la voyelle initiale [ɑ] par [ɛ], une épenthèse Jean Dubois (2012 : 183) de la consonne latérale, ce qui a abouti au barbarisme "inflatique" [ɛflatik], en lieu et place de "emphatique" [ɑfatik] et (486) "Un *atalage (étalage) est un lieu où s'opposent les marchandises", où la voyelle initiale "é" a été remplacée par "a". Il y a aussi le cas de *compagné pour compagnon dans "Compagne est le féminin de *compagné" (593), de *maléria pour malaria dans "Il est mort de la *maléria" 626, des connaissances *acquises pour acquises dans "Connaissances (au pluriel) ce sont les notions *acquises (766) et de *resoir pour rasoir dans "On peut attraper le IH par la *resoir" (873). Nous y remarquons aussi la substitution d'une suite de phonèmes, presque une syllabe entière, dans l'énoncé 943 "Pour freiner la propagation du sida, il faut avoir des informations *adécomptes" (adéquates).

C'est le deuxième type de substitution qui atteste plus de cas dans cette rubrique : La plupart des cas d'erreurs constituant ce type de barbarismes sont des cas de substitution d'un des constituants entrant dans la structure de ladite unité lexicale composée ou complexes. Treize de ces cas concernent le déterminant démonstratif ce...ci/là, et ses allophones, dont on a remplacé soit le démonstratif "ce" par le déterminant article défini le (ou son allomorphe), soit la particule ci/là par l'adverbe "ici" ou "là-bas". Et cela a donné lieu à des énoncés tels que "*Le mais-là exprime la



comparaison”(108), “Dites à cet élève-là *bas qu’il va me voir”(253), “Ces mots *ici expriment quoi dans ces trois phrases ?” (254) et La femme *ici veut devenir commerçante, voire présidente (547). Pour n’en donner que celles-là.

Signalons ici deux (2) derniers cas de ce type, qui consistent, eux, en la substitution (a) du premier nom dans un nom composé de la structure nom + nom, par un autre élément proche ou éloigné, donnant dans les deux cas lieu à une expression inexistante en français dans l’énoncé 256 “La première leçon, c’est la *différenciation-appropriation” (compréhension-appropriation) ; et du second élément du mot accent circonflexe dans l’énoncé 632 : “Il manque un accent *chapeau”. Serait-il dans ce dernier cas par esprit d’humour ou une compensation de l’oubli du terme propre ? En tout cas, l’apprenant étant resté ferme dans ses bottes aux murmures de certains condisciples, nous nous sommes avisé de comptabiliser cet énoncé parmi les énoncés à erreurs.

1. 3. L’ajout d’un phonème

Trois cas se recensent ici : d’abord l’énoncé “Mademoiselle Feza était *abdordable” (4) où l’épenthèse de la consonne d a donné lieu à une forme adjectivale inexistante en français contemporain, *abdorable. Cela est dû peut-être à une confusion avec l’adjectif “adorable” que connaît plus d’un de nos apprenants car étant le titre d’un album de musique d’un orchestre prisé par la jeunesse congolaise : “Les anges adorables” de Wenge Musica. Ensuite, la prothèse (Jean Dubois : 388) de la voyelle [a] qui a donné lieu à la forme nominale *acolique” inexistante en français dans l’énoncé Makolo a des problèmes des *acoliques et de sent quelque chose lui monter du nombril au niveau du cœur (999). Vient enfin l’ajout du pronom réfléchi “se” au verbe fondre avec pour résultante un verbe pronominal *se fondre inexistant en français dans l’énoncé “La glace est en train de se fondre” (716).

1. 4. La translittération

Dans les quatre cas suivants : “Le vendeur dit *deux mille francs deux mille francs”(257), Regardez Furahini, c’est *comme ça comme ça, prof. (639), Non, il a dit *quatre quatre (848) et “Je peux tuer les *vols mains armées”(260), les trois premiers apprenants ont tout simplement fait la traduction littérale en français, très courante dans les discours en français des apprenants non natifs, des expressions en kiswahili, *elfu mbili elfu mbili*, (deux mille francs deux mille francs), *ivi ivi* (comme ça comme ça) et *ine ine* (quatre quatre) aux lèvres de presque tous les commerçants de la ville. Demandez simplement en kiswahili à une vendeuse même d’avocats au bord de la route à Goma et vous aurez comme réponse “cinq cents francs cinq cents francs” ou bien “mille francs mille francs”. En fait, la question elle-même qui s’utilise couramment pour demander le prix (...X... ni ngapi ngapi ?) se traduirait littéralement “X c’est combien combien”?

1. 5. La surgénéralisation

Certains autres barbarismes répertoriés dans notre corpus sont le fruit de la surgénéralisation : l'apprenant applique une règle de dérivation morphologique là où elle ne s'applique pas (J.-P. Cuq, 2003 : 230). La dérivation morphologique permet de créer de nouvelles unités lexicales par l'ajout de préfixes ou suffixes à une unité lexicale. C'est ce phénomène morphologique qui sous-tend les « familles de mots » telles qu'on les enseigne à l'école. Ainsi, la majorité des mots appartenant à une même famille de mots ont une parenté morphologique.

L'application inappropriée de règles de dérivation morphologique, parfois productives par ailleurs, est aussi à l'origine de certaines erreurs attestées dans notre corpus. Dans les énoncés ci-dessous, les apprenants ont produit des formes inexistantes par l'application de l'une ou de l'autre règle de dérivation en français, en ajoutant un mauvais préfixe ou un mauvais suffixe, ce qui dénote un certain degré de connaissance de la grammaire du français contemporain par ces locuteurs. Dans la phrase 340, "Le contraire de payer comptant, c'est payer *incomptant", l'apprenant a utilisé le préfixe in- avec lequel de nombreux adjectifs ont été créés à partir d'autres en leur ajoutant le sens négatif, ce qui a produit une forme inexistante en français. Cette règle de dérivation que connaît donc cet apprenant pourrait être modélisée comme suit :

préfixe in- + racine adjectivale → adjectif négatif.

Dans la phrase "Le contraire de obligatoire, c'est *désobligatoire" (341), l'ignorance du terme propre est à la base de l'application erronée d'une autre règle de dérivation en française connue par l'apprenant. Le préfixe *dé-* d'origine latine, qui ne s'applique qu'à des formes verbales (wiktionnaire CC BY-SA 3.0 license) est appliqué ici à un adjectif pour produire une forme adjectivale, "désobligatoire" (inconnu en français contemporain) qui, selon l'élève serait le contraire de "obligatoire. Il semble que l'auteur de cette erreur se soit reposé sur une supposée analogie entre cet adjectif et obligeant sinon avec obéissant qui commencent tous deux avec les mêmes phonèmes et utilisent couramment le préfixe *dé-* pour former leurs contraires.

Le cas de "réussissement" dans l'énoncé 342 ("La nature de on, c'est un *réussissement") découle de l'application, inappropriée d'une autre règle de dérivation, nominale, cette fois et de l'ignorance de la sémantique de l'unité lexicale "nature" que le professeur utilise à tort en lieu et place de "classe grammaticale". Il s'agit de l'ajout du suffixe dérivatif nominal -ment à une racine verbale comme dans le cas de vieillissement, agrandissement, affranchissement, avilissement... Apparemment, convaincu qu'on lui demande le nom dérivé du verbe réussir, l'apprenant auteur de cette erreur applique inopportunément cette règle au dit verbe et a pour résultat l'unité "réussissement" qui, bien qu'apparemment justifiable de ce



point de vue linguistique, n'est attestée nulle part aux dictionnaires français et ne fait donc pas partie du lexique français. Si tel est le cas, cette erreur qui est due aussi à une mauvaise interprétation ou une incompréhension de la question posée par l'enseignant reflète toutefois une certaine connaissance sur la dérivation nominale en français.

L'erreur de forme dans le cas de "paisibleté", dans "Le nom dérivé de paisible, c'est *paisibleté" (343) et de "ancienté" dans (345) "L'antonyme de nouveauté, c'est *ancienté" résulte de l'application erronée d'une autre règle de dérivation nominale que l'on peut résumer comme suit : adjectif + -té → nom de qualité/ état, comme c'est le cas pour des noms comme nouveauté honnêteté, bonté, fermeté, beauté... Conscient que c'est par cette règle que de l'adjectif nouveau on a créé le nom nouveauté, l'apprenant conclut par analogie que son contraire "ancien" devrait obéir à la même règle : ancien donne *ancienté comme nouveau donne nouveauté. C'est peut-être sur le modèle de l'application de cette même règle à des mots comme net → netteté [adjectif + lettres de liaison + té (suffixe) → nom (qualité)] que l'auteur de l'énoncé 346 "L'antonyme de nouveauté, c'est *ancienteté" a fondé la dérivation de ce lexème qui n'apparaît pas dans le dictionnaire du français contemporain.

Pour ce qui est de l'énoncé 344, "C'est le verbe *paisir qui dérive de l'adjectif paisible", l'erreur semble liée à l'application inadéquate d'une règle de dérivation morphologique inverse : plutôt que de produire un nom à partir d'un verbe à l'aide d'un suffixe, l'apprenant a créé un verbe inexistant en français contemporain en retirant à l'adjectif ce qu'il croyait être le suffixe dérivatif adjectival -ible. Selon la terminologie de Maurice Grevisse, on dirait "une dérivation régressive" (Riegel M., et alii, 2016 : 909) erronée.

Quant à "natalisé" dans l'énoncé 347 "L'adjectif qui dérive de naître, c'est *natalisé (natal)", il semble que l'erreur soit liée au doute de l'apprenant qui conçoit que l'enseignant ne peut pas poser pareil question si ce mot natal qui est déjà au tableau noir est la réponse voulue. Aussi applique-t-il inopportunément cette règle de dérivation verbale calquée sur le nom canal et/ou les adjectifs banal et final + -iser → verbe dont le participe passé canalisé, banalisé et finalisé sont aussi des adjectifs. C'est probablement le même raisonnement qui fait dire à cet autre apprenant : "L'infinitif de ces verbes, c'est *repartir et *répartir" (3). L'apprenant, qui sait que plus de soixante-dix pourcents des verbes français ont un infinitif en -er, applique cette règle aux formes "part" et "répartit" pour en donner les infinitifs. Ce même raisonnement a fait produire par deux autres apprenants les verbes *dépendre (820), *étalager (503) et *orthographier (857), respectivement à partir de "dépend", "étalage" et "orthographe". Un autre n'a pas hésité à utiliser la forme nominale *accompagneur

(592), probablement convaincu qu'il serait le nom d'agent dérivé du verbe accompagner par ajout du suffixe -eur au radical verbal, règle pouvant se représenter comme suit : "RV-EUR > Nom". Nous estimons que pour l'énoncé "Le contraire de payer comptant c'est payer mécontent"(276), la méprise de l'apprenant est liée à l'homonymie entre comptant et content, ce dernier étant celui qu'il entend souvent et donc qu'il connaît (il en connaît même l'antonyme : mécontent). C'est donc lui qui lui vient à l'esprit en attendant l'expression "payer comptant". En l'associant au verbe payer, il donne une expression qui ne fait pas partie du lexique du français contemporain, "payer mécontent"- ce qui constitue aussi un barbarisme - en lieu et place de payer à tempérament, à crédit.

Pour ce qui est de la forme *patiemment, dans l'énoncé (763), "Patient, quand on met au féminin, ça devient [pasjâte] et l'adverbe en -ment c'est *patiemment", il s'agit d'une application inappropriée de la règle de formation des adverbes en -ment à partir de l'adjectif : ADJECTIF - E - MENT.

Quant aux barbarismes dans les énoncés 628 (Landu est en train de *tremblonner) et 921 (Je suis *richicisme), ils sont le fruit d'une confusion, le premier, due à la synonymie entre frissonner et trembloter et le second, à l'attraction paronymique (Martine Marquillo Larruy, 2003 : 21) entre les suffixe latin -issime, peu productif aujourd'hui et d'emploi figé avec quelques adjectifs français (Roberte Tomassone, 2002 : 264) exprimant le superlatif et le suffixe français -isme utilisé pour former un nom correspondant à une doctrine, une idéologie, une qualité, un comportement, une maladie ou un état constaté (wiktionnaire CC BY-SA 3.0 license).

À côté de ces dix-sept (17) cas de mauvaise dérivation, notons ce cas de composition erronée dans l'énoncé 446, "On ne peut pas pardonner un élève qui dérobe l'examen *à l'état que le surveillant est là", où l'apprenant crée une conjonction de subordination (*à l'état que) inexistante en français contemporain pour introduire une subordonnée temporelle. Peut-être est-ce par confusion avec "tant que" ou avec "le temps que" qu'il aurait déjà entendus quelque part mais qui eux-mêmes ne constitueraient que des impropriétés dans cette phrase.

1. 6. La proclise

Le kiswahili, langue de référence des apprenants que nous avons ciblés dans cette recherche, n'atteste pas d'article défini ni indéfini. Il est donc prévisible qu'en début d'apprentissage du français, certains apprenants natifs du kiswahili aient des difficultés à distinguer l'article défini du nom auquel il est corrélé, particulièrement à l'oral. C'est du moins ce qui ressort de l'énoncé (647), "Une marre, c'est une l'eau stagnante et ce l'eau a les moustiques", où l'apprenant a créé par proclise (Dubois J., e. a., 2012 : 384) de l'article L' et du nom EAU un nom inexistant dans le lexique du français contemporain. Ainsi lui a-t-il corrélé d'autres déterminants, "une l'eau" et "ce l'eau".

1. 7. La non-maîtrise de la flexion

Les producteurs des énoncés 648 (Comment vous êtes venu à l'école sans stylos ? R/. Moi, j'ai *perdé ça, prof.), 750 (... les travaux *orals) et 478 (Nous serons des *générales)



attribuent, le premier, au verbe perdre une forme inexistante copiée sur le participe passé des verbes en -er, tandis que les deux autres appliquent inopportunément une règle grammaticale générale à des unités lexicales faisant exceptions et ce qui donne lieu à une forme nominale et deux formes adjectivales inexistantes en français contemporain.

Conclusion

Il ressort de ces analyses que la plupart des erreurs lexicales liées à la forme dans les interactions verbales des apprenants swahiliphones en classe de français résultent soit d'une forme de transposition de caractéristiques morphologiques de leur langue de référence, le kiswahili, soit de la surgénéralisation d'une règle de dérivation, constituant ainsi le reflet d'une connaissance sous-jacente, ou comme l'a dit Corder Pit (1980 : 72), le reflet de leur compétence transitoire en lexique du français et renseignent sur les opérations mentales dont elle sont les résultats. Toutes les erreurs liées à la surgénéralisation, dans ce corpus, révèlent un certain degré de maîtrise de l'affixation pour former, les uns, des verbes, les autres, des substantifs et des antonymes morphologiques en français, bien que les affixes utilisés aient été appliqués à des racines inappropriées. Par exemple, le choix des préfixes in- et dé- en réponse à la question de l'enseignant demandant les antonymes de tels adjectifs implique que ces apprenants leur reconnaissent la valeur négative et donc antonymique (Paul Fabre, 1978 : 171), ce qui est déjà positif. Même celles relevant de la non-maîtrise de la flexion verbale et nominale montrent que le premier apprenant est conscient qu'aux temps composés, on associe un temps de l'auxiliaire parfait au participe passé ; et les deux autres, qu'au pluriel, le substantif se vêt du flexif -s, bien qu'ils aient ignoré l'emploi de ses allomorphes. Les cas de translittérations montrent à quelle activité ces sujets procèdent pour apprendre et s'exprimer en français pour participer aux classes de français, alors que certaines autres montrent que les apprenants raisonnent parfois par analogies pour répondre à certaines des questions des enseignants.

Références bibliographiques

- Astolfi Jean-Pierre, 1997, *L'erreur, un outil pour enseigner*, Issy-les-Moulineaux cedex, esf éditeur.
- Corder Pit, 1980, "Que signifient les erreurs des apprenants ?" in *Langages* 57, 9 -15.
- Cuq, Jean-Pierre, 2003, *Dictionnaire de didactique du français Langue Etrangère et Seconde*, Paris, Clé International.
- Dubois Jean et alii, 2012, *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Dupriez Bernard, 1984, *Gradus Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Saint-Amand-Montrond, Édition 10/18.
- Fabre, Paul, 1978, *La Sémantique*, Paris, Fernand Nathan.
- Marquilló, Martine Larruy, 2002, *L'interprétation de l'erreur*, Saint Germain-du-Puy, CLE International.
- Martin Riegel et alii, 2016, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Roberte Tomassone, 2002, *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave.
- wiktionnaire CC BY-SA 3.0 license.

ANNEXE

Nous présentons ici les quelques extraits du corpus des erreurs lexicales dans les interactions verbales des apprenants swahiliphones en classe de français au CTEB ayant fait l'objet de nos analyses dans cet article.

628. Landu est en train de tremblonner.
921. Je suis richicisme.
648. Comment vous êtes venu à l'école sans stylos ? R/. Moi, j'ai perdu ça, prof.
750. Parmi les expressions autour de travail, on peut citer le travail emmanuel, les travaux orals.
478. Nous serons des généraux.
647. Une marre, c'est une l'eau stagnante et ce l'eau a les moustiques.
446. On ne peut pas pardonner un élève qui dérobe l'examen à l'état que le surveillant est là.
763. Patient, quand on met au féminin, ça devient [pasjāte] et l'adverbe en -ment c'est patiemment.
820. Dépend, c'est le verbe dépendre.
503. Ma sœur étalage sa jupe.
857. On demande d'orthographier correctement le mot entre parenthèses.
592. Il joue comme l'accompagnateur de son ami...
276. Le contraire de payer comptant c'est payer mécontent.
3. "L'infinif de ces verbes, c'est reparter et réparer".
347 "L'adjectif qui dérive de naître, c'est natalisé.
344, "C'est le verbe paisir qui dérive de l'adjectif paisible".
346 "L'antonyme de nouveauté, c'est ancienté".
2. "Il ne complit pas les exigences, les conditions".
485. "Un talage est un lieu où s'opposent les marchandises".
873. "On peut attraper le IH par la resoir".
7, "La première leçon dont nous parlons c'est différenciation et appropriation".
687. "Elle a vu personne dehors".
698, "Rien va nous arriver dans ce pays"
788. "Le commerçant on peut le trouver au marché soit au dépôt".
923. "Le lion est l'animal plus méchant de la forêt".
260. "Je peux tuer les vols mains armées".
8. "La typologie de "C'est Nzunzu qui connaît la politique est inflatique".
486. "Un atalage est un lieu où s'opposent les marchandises".
593. Compagne est le féminin de "compagné"
626. "Il est mort de la maléria".
766. "Connaissances (au pluriel) ce sont les notions acquises.
873. "On peut attraper le IH par la resoir".
943. "Pour freiner la propagation du sida, il faut avoir des informations *adecomptes*".
108. "Le mais-là exprime la comparaison".
253. "Dites à cet élève-là bas qu'il va me voir".
254. "Ces mots ici expriment quoi dans ces trois phrases?".
547. La femme ici veut devenir commerçante, voire présidente.
256 "La première leçon, c'est la différenciation-appropriation".
632 : "Il manque un accent chapeau".
4. "Mademoiselle Feza était abdordable".
(999). Makolo a des problèmes des acoliques et de sent quelque chose lui monter du nombril au niveau du cœur.
716. "La glace est en train de se fondre".
257. "Le vendeur dit deux mille francs deux mille francs".
639. Regardez Furahini, c'est comme ça comme ça, prof.
848. Non, il a dit quatre quatre.
260. "Je peux tuer les vols mains armées".
340. "Le contraire de payer comptant, c'est payer incomptant".
341. "Le contraire de obligatoire, c'est désobligatoire".
342. "La nature de on, c'est un réussissement".
343. "Le nom dérivé de paisible, c'est paisibleté".
345. "L'antonyme de nouveauté, c'est ancienté".